



Ville de Chambly

EXTRAIT de la séance ordinaire du conseil municipal de la Ville de Chambly, tenue à la mairie de Chambly, le 1^{er} jour du mois d'octobre 2019, à 20 heures.

À laquelle assemblée sont présents, mesdames les conseillères Julie Daigneault et Marie Lise Desrosiers, messieurs les conseillers Serge Gélinas, Mario Lambert, Luc Ricard, Carl Talbot, Richard Tétreault et Jean Roy formant quorum sous la présidence de madame Alexandra Labbé, mairesse.

Sont également présents monsieur Jean-François Auclair, directeur général par intérim et Me Alexandra Pagé, greffière adjointe.

Résolution 2019-10-456

5.13 Municipalité alliée contre la violence conjugale

Considérant que la Charte des droits et libertés de la personne reconnaît que tout être humain a droit à la vie ainsi qu'à la sûreté, à l'intégrité et à la liberté de sa personne (article 1);

Considérant que c'est dans la sphère privée que ce droit est le plus menacé pour les femmes et, qu'en 2014, les services de police du Québec ont enregistré 18 746 cas d'infractions contre la personne en contexte conjugal;

Considérant que le Québec s'est doté depuis 1995 d'une politique d'intervention en matière de violence conjugale;

Considérant qu'il existe un large consensus en faveur de l'égalité entre les hommes et les femmes;

Considérant que malgré les efforts faits, la violence conjugale existe toujours et constitue un frein à l'atteinte de cette égalité;

Considérant que lors des 12 jours d'action pour l'élimination de la violence envers les femmes du 25 novembre au 6 décembre, des actions ont lieu à travers le Québec;

Considérant que comme gouvernement de proximité, il y a lieu d'appuyer les efforts du Regroupement des maisons pour femmes victimes de violence conjugale et de ses maisons membres pour sensibiliser les citoyennes et les citoyens contre la violence conjugale;

EN CONSÉQUENCE :


PROPOSÉ PAR madame la conseillère Julie Daigneault


APPUYÉ PAR monsieur le conseiller Serge Gélinas

ET UNANIMEMENT RÉSOLU :

Que le conseil municipal proclame la Ville de Chambly municipalité alliée contre la violence conjugale.

Adoptée


Alexandra Labbé
Mairesse


Me Alexandra Pagé
Greffière adjointe